

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE CAST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 novembre 2011, à 20 h 30, le Conseil Municipal de CAST, légalement convoqué le 7 novembre 2011, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Jacques GOUEROU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Étaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Claire NICOLAS et Gilles FEREC, excusés.

Procurations :

Claire NICOLAS a donné procuration à Christine RENEZ

Secrétaire de séance : Jean-Jacques DORVAL

Délibération n° 36-2011 – Instauration de la taxe d'aménagement

Madame Danielle CARIOU, adjointe informe le conseil que la taxe d'aménagement va remplacer la taxe locale d'équipement qui avait été mise en œuvre sur le territoire de la commune par délibération du conseil municipal en date du 08/12/2008.

Après avoir effectué des simulations présentées en commission finances du 4 novembre 2011, elle propose d'instituer la taxe au taux de 1,2 %, sans exonération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'instituer la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal selon la présente proposition.

Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE
Jacques GOUEROU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212900252-20111115-36-2011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/11/2011

Publication : 23/11/2011

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

